

Eviction commerciale : Connaître et maîtriser les délais !

Les bailleurs (bailleurs sociaux, collectivités, établissements publics fonciers etc.) mettent en œuvre l'éviction de leurs locataires titulaires de baux commerciaux pour réaliser des projets urbains ou autres mais ont alors à subir les délais inhérents avec ce type d'extinction de bail souvent incompatibles avec le calendrier opérationnel qui a pourtant présidé à la décision d'éviction.

La formation a pour objet de présenter les règles de l'éviction commerciale, de la procédure judiciaire qui en découle mais aussi des alternatives à celle-ci afin de mieux anticiper et maîtriser ces délais.

La formation a pour objectif de familiariser les participants avec l'esprit, les spécificités mais aussi la mise en œuvre de l'éviction commerciale.

Elle vise à permettre aux participants de mieux appréhender ce type d'extinction de bail afin d'en maîtriser les délais et de choisir le cas échéant des alternatives plus adaptées à leurs objectifs.

Date : Jeudi 28 mars 2024 de 9h30 à 11h30

Durée : 2.00 heures

Profils des apprenants

- Bailleurs sociaux, responsables de services juridiques en collectivité, ou chargé d'opérations immobilières en collectivités, dans les EPL, dans les EPF.

Prérequis

- Absence de prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délai d'accès : 2 jours

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2023 : 89%

Objectifs pédagogiques

- Connaître et maîtriser les délais en matière d'éviction commerciale
- Connaître les alternatives les plus adaptées

Contenu de la formation

- Mise en œuvre de la procédure d'éviction
 - Distinction avec les autres types d'extinction de bail commercial
 - Principe et finalité de l'indemnité d'éviction
 - Présentation des différents congés
 - Description de la procédure (judiciaire) d'éviction commerciale et précision des délais
 - Présentation des alternatives

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Didier SEBAN - dseban@seban-avocat.fr

- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Intervenants : Claire-Marie DUBOIS-SPAENLE, Avocate associée – cmdubois@seban-avocat.fr / Emilie BACQUEYRISSES, Avocate directrice - ebacqueyrisses@seban-avocat.fr / Ali KHATIB, Avocat - akhatib@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé

Prix : 300.00 € HT / participant, soit 360.00 € TTC / participant

(Pour toute demande INTRA, merci de nous contacter pour un devis sur-mesure : formation@seban-avocat.fr)

Programme créé le 6 novembre 2023 - Version 5 du 16 janvier 2024